

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## ESPAGNE ET MAROC

L'Espagne qui avait assisté, sans y prendre part, aux opérations dirigées contre les tribus de la Chaouïa, semble aujourd'hui décidée à frapper à son tour un coup décisif qui lui permette d'élever le ton dans les conversations diplomatiques engagées avec le Maroc.

Elle s'est aperçue que le maghzen paraissait peu disposé à prendre en considération les revendications qu'elle lui a soumises.

Elle espère donc le ramener à de meilleurs sentiments en lui montrant qu'elle possède également cette force militaire qui est seule capable d'impressionner l'âme des musulmans.

Le Marocain n'estime que ceux dont il craint la puissance.

La réserve que le gouvernement espagnol a cru devoir observer à Casablanca n'a pas accru son prestige dans l'empire chérifien : l'inertie de ses troupes ne pouvait que rendre plus délicate et plus pénible la mission de ses diplomates.

De là l'échec retentissant du représentant espagnol, M. Merry del Val, qui a dû rentrer précipitamment à Madrid, les mains vides, non sans avoir fait claquer les portes à Fez.

L'orgueil espagnol devait considérer comme un affront cet insuccès, et la campagne du Rif fut la réponse du gouvernement de Madrid à l'accueil un peu frais qu'avait reçu du sultan son envoyé à Fez.

La poudre a parlé et déjà des combats très meurtriers ont eu lieu autour de Melilla.

Bien qu'elles aient reçu des renforts importants, les troupes qui gardent cette ville ont eu quelque peine à soutenir un assaut furieux des Rifains.

Ces derniers sont très belliqueux, très ardents à la lutte ; ils sont animés contre l'Espagne d'une haine farouche.

Ils n'ont pas perdu le souvenir du rôle glorieux qui fut autrefois dévolu à leurs ancêtres, à l'époque où la civilisation musulmane tenait en échec en Espagne la civilisation chrétienne.

Après avoir été chassés de l'Andalousie, ils ont vu avec dépit et colère l'Espagnol franchir le détroit et prendre pied sur le sol marocain.

Aussi ont-ils juré de bloquer l'envahisseur dans les Présides du Rif et de lui interdire toute pénétration à l'intérieur des terres.

Jusqu'ici ils ont tenu ce serment et ont surveillé jalousement les moindres mouvements des Espagnols.

Depuis de longues années ceux-ci ne peuvent circuler que dans la zone neutre de 500 mètres, tracée autour des bornes de Melilla.

Malheur à l'Espagnol qui franchirait cette limite : il serait immédiatement accueilli à coups de fusils.

Les tribus se refusent même à laisser passer les denrées et les combustibles nécessaires aux garnisons espagnoles, qui sont obligées de faire venir de la péninsule le charbon, l'eau, le bois, le blé dont elles ont besoin.

Tout récemment, les Espagnols ont voulu faire un pas en avant en construisant un chemin de fer minier qui doit relier Melilla aux mines de Beni bou Ifrou.

Les Rifains se sont aussitôt opposés à cette construction ; ils ont attaqué les ouvriers et se sont efforcés de détruire les travaux déjà exécutés. De son côté, le gouvernement de Madrid a expédié des troupes pour protéger les travailleurs et assurer la garde de la ligne.

C'était jeter de l'huile sur le feu. A la mobilisation des troupes espagnoles a répondu la mobilisation des tribus.

16.000 Berbères sont maintenant concentrés dans la région qui avoisine Melilla.

Sur leur pression les troupes espagnoles ont dû abandonner les lignes avancées qu'elles occupaient en avant du camp, pour éviter d'être débordées et tournées.

Pour maintenir ses positions, l'Espagne est obligée de faire un sérieux effort militaire.

Si elle veut obtenir de réels avantages en étendant d'une manière définitive son champ d'action autour de Melilla, elle devra, pour atteindre ce but, faire des sacrifices encore plus considérables.

De leur côté, les Berbères sont fermement résolus à lutter jusqu'au bout pour maintenir l'indépendance du Rif qu'ils croient menacée par la marche en avant de l'Espagne.

C'est une lutte à outrance qui s'engage.

L'antique querelle entre Maures et Espagnols est rallumée.

Avant qu'elle s'assoupisse à nouveau, beaucoup de sang aura été répandu.

A la crainte de l'heure présente s'ajoute la haine léguée par le passé ; et c'est pourquoi, dans ce coin du Maroc, la bataille sera, plus qu'ailleurs, âpre et acharnée.

J. C.

## Chambre des Députés

Séance du 27 juillet 1909

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Dès l'ouverture de la séance, M. Briand, président du Conseil lit au milieu de la plus vive attention la déclaration du gouvernement.

M. Briand indique le programme que soutiendra le nouveau ministère : politique de paix, de réformes ; et parmi ces réformes, les questions ouvrières, l'impôt sur le revenu, la réforme électorale, le statut des fonctionnaires et l'organisation de la démocratie.

Cette déclaration est accueillie par de vifs applaudissements.

La lecture terminée, M. Lafferre monte à la tribune pour développer son interpellation où il dit les préoccupations des radicaux socialistes au sujet de l'orientation politique du nouveau gouvernement.

M. Lauraine demande au président du Conseil de s'expliquer sur son attitude à l'égard du parti radical.

M. Charles Benoist parle en faveur de la réforme électorale.

M. Briand répond dans un beau discours, aux orateurs précédents : Il dit quel sera le programme du gouvernement et il affirme que jamais il ne failira au point de vue républicain.

Le discours de M. Briand est salué par des applaudissements chaleureux.

Après quelques observations de M. Thiéry Cazas, le président annonce qu'il a reçu un ordre du jour de MM. Ajam, Dreton et Grillon, ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement, certaine qu'il sera le fidèle interprète de la majorité républicaine, approuvant ses déclarations et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

M. Briand : Le gouvernement accepte l'ordre du jour de MM. Ajam, Dreton et Grillon.

La Chambre vote dans une grande agitation. Il y a naturellement pointage.

### Vote de Confiance

L'ordre du jour est adopté par 306 voix contre 46.

Un grand nombre de députés sont absents par congé. La plupart des socialistes se sont abstenus.

Par 404 voix contre 44, la Chambre vote les crédits relatifs aux sous-secrétaires d'Etat.

M. Doumer demande à la Chambre d'adopter les crédits de 8 millions relatifs à la marine.

Ces crédits sont votés.

Puis, M. Briand, président du Conseil, monte à la tribune et lit le décret de clôture de la session ordinaire de 1909. Et la séance est levée.

## Sénat

Séance du 27 juillet 1909

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

M. Barthou donne lecture de la déclaration ministérielle.

Le passage où un hommage est rendu

à nos marins, est accueilli par des applaudissements. Des murmures suivent celui relatif à l'essai d'une réforme électorale dans les élections municipales.

On approuve les déclarations relatives à la nécessité de garantir le triomphe de l'école laïque.

Quelle bonne blague ! dit M. Lecour-Grandmaison.

On approuve aussi le passage affirmant que la volonté du Parlement doit prévaloir par-dessus toutes les autres.

La séance est suspendue.

La séance reprend à 5 h. 10.

M. Coehery dépose les deux projets de loi concernant la répartition des sous-secrétariats d'Etat et l'ouverture de crédits supplémentaires pour la marine.

M. Gauthier, rapporteur général, donne lecture de rapports concluant au vote d'urgence des deux projets.

L'urgence est déclarée.

La discussion immédiate est ordonnée. Les deux projets sont votés.

On vote le projet concernant les subventions aux colonies.

M. Barthou donne lecture du décret de clôture.

Et la séance est levée.

## RÊVE RÉALISÉ

Dimanche, en une superbe et décisive envolée, Blériot a traversé la Manche et ce jour comptera, marquera une date dans l'histoire de l'humanité.

Ce n'est pas que cette envolée soit la première ; d'autres avant Blériot, et Blériot lui-même en ont fait d'aussi considérables, voire même de plus dangereuses, car, à tout prendre, on risque moins à tomber de haut en mer que sur des maisons ou des arbres.

Mais cette traversée de la Manche donne une impression de conquête définitive. C'est la suppression du détroit, c'est la réalisation d'un rêve longtemps caressé. Il donne à l'homme, à nous-mêmes, pauvres mortels qui n'avons pas encore quitté le sol, une sensation de maîtrise de l'air que nous n'avions pas encore éprouvée.

La légende d'Icare se mettant des ailes pour s'envoler n'est plus une légende. Il a suffi pour la réaliser d'un peu de toile, d'un peu de fer et d'un peu de pétrole... auxquels on doit ajouter le génie des ingénieurs et la courageuse obstination de nos aviateurs, et notamment de Blériot qui ne compte plus ses chutes, mais ne s'en est jamais découragé.

La traversée du détroit en aéroplane est un tout autre événement que celle faite à la nage jadis par le capitaine Webb et vainement tentée depuis par tant d'autres. Celle-ci constituait pour un homme déterminé un acte exceptionnel. C'était l'effort courageux d'un athlète.

L'acte de Blériot, au contraire, a toutes chances de devenir dans quelques années un acte de la vie courante et c'est ce qui en fait l'intérêt. Il met définitivement un moyen de plus à la disposition de l'homme.

On nous permettra d'éprouver une certaine fierté en songeant que — sans nier l'antériorité des Wright — nous pouvons dire que l'aviation est devenue une science française.

## L'amour en Ballon

Le voyage de noces s'accomplira-t-il bientôt en aéroplane ? Jadis, on vit des jeunes mariés partir en voyage en ballon libre.

C'étaient Mlle Pezon et M. Castanet. Mlle Pezon domptait des lions dans les foires, et de ces mêmes foires, on voyait M. Castanet s'élever en ballon, partant à l'aventure, — car à cette époque les dirigeables n'existaient pas.

Castanet demanda la main de Mlle Pezon ; celle-ci répondit : « Entrez dans la cage aux lions et je vous épouse. »

Castanet entra dans la cage et il l'épousa.

Mais il voulut que le voyage de noces se fit dans les airs ; Mlle Pezon y consentit, et, après la bénédiction nuptiale, M. et Mme Castanet partirent en ballon, aux acclamations de la foule.

Ce pauvre Castanet finit tragiquement.

Un soir qu'il dansait sur la corde en place publique, il eut l'idée de tirer un feu d'artifice ; ébloui, il manqua pied et se brisa le crâne sur le sol, sous les yeux terrifiés de sa femme... Il expira sur le coup.

## Divorces !

Mme Helen Aldrich vient de gagner le procès en divorce qu'elle avait intenté à son mari, et ce dernier est condamné à lui servir une pension annuelle de livres sterling 5.000, soit la moitié de son revenu. Sait-on quel est le délit reproché à M. Aldrich, et qui lui vaut cette peine d'une gravité exceptionnelle ?

Dans l'exposé de sa plainte, Mme Aldrich déclare que son mari s'obstinait à faire de l'exercice de vitesse en automobile.

Lorsque nous devions sortir ensemble, a-t-elle dit, il me promettait, avant le départ, de marcher très doucement, mais il ne tardait pas à oublier sa promesse, et nous filions bientôt à une vitesse qui, à mon avis, était nuisible à ma santé.

La cruauté du mari a vivement ému le juge, qui s'est écrié d'accorder le divorce demandé. Et comme M. et Mme Aldrich ont un enfant, la garde en a été confiée à la mère. Un père aussi indigne ne mérite pas les joies paternelles.

D'autre part, on annonce que le président de la cour des divorces de New-York vient de prononcer un jugement en faveur de Mme Blickensdorf.

Celle-ci a pu établir par de nombreux témoignages que, pendant une période de quatre années consécutives, son mari ne lui a pas adressé une seule fois la parole.

Elle a recouru tout d'abord aux moyens les plus tendres, les plus persuasifs, rien n'y a fait. Voyant que la douceur ne lui réussissait pas, elle a mis du sel dans son café, du sucre dans sa salade, du poivre dans ses confitures, même silence obstiné.

Elle a alors accablé son mari de sottises ; elle l'a giflé, botté, griffé, roué de coups de manches de parapluie, sans obtenir de lui autre chose qu'un regard glacé d'indifférence.

Se sentant devenir folle devant ce mutisme entêté, Mme Blickensdorf a demandé le divorce, et le bon juge n'a pas cru devoir le lui refuser, estimant que, si la femme est quelquefois bavarde, sa vie ne doit pourtant pas se borner à un perpétuel monologue.

## En Alsace Lorraine

Un élève de l'Ecole d'art industriel de Strasbourg se trouvant en excursion à Molsheim, avait pris place sur un banc, près de la gare, lorsqu'il fut apostrophé par un gendarme qui lui fit décliner ses noms et qualités et lui dressa contravention, le jeune homme avait commis le crime de sortir coiffé d'un chapeau de paille garni d'un ruban tricolore, rouge, blanc et bleu. Or, il avait acheté son couvre-chef chez un chapelier de Strasbourg qui le vendait par centaines. Il avait pu circuler dans les rues et prendre le train pour Molsheim sans attirer l'attention des pouvoirs publics.

Comme le jeune homme s'étonnait des rigueurs de la loi, le gendarme lui répliqua sévèrement : « Vous savez bien que l'Alsace-Lorraine est une Terre d'empire et que par conséquent (sic), le port des couleurs françaises y est interdit. » Et ayant ainsi parlé, le gendarme confisqua le ruban séditieux et notre jeune artiste dut s'en retourner à Strasbourg avec son chapeau ainsi dégradé.

Le Journal d'Alsace-Lorraine con-

seille aux autorités de créer un musée spécial des objets séditieux, où l'on exposerait, dûment classés, étiquetés et numérotés les objets qui ont provoqué le déplaisir de la police. Après les boutons de pompiers séditieux, le scaferlati séditieux, les grosses caisses séditieuses, les caricatures séditieuses, les inscriptions séditieuses, les orgues de Barbarie séditieux, les drapeaux séditieux, les tombes séditieuses, les chants séditieux, voici les chapeaux séditieux.

## Chapeaux et billets de banque

Ces deux objets, qui ne semblent connaître que des rapports d'échanges intrinsèques, participent cependant de la même nature, à tel point que le chapeau de madame et les billets bleus du portefeuille de monsieur, peuvent avoir « poussé » sur la même plante en Extrême-Orient.

En effet, les billets de banque, qui se fabriquent jadis avec des filasses de soie, sont composés à présent de fibres de ramie, le fameux végétal asiatique dont il fut tant parlé à un certain moment.

La Banque de France achète, chaque année 60.000 kilos de ramie pour la matière des billets, préparée « ah hoc » dans ses papeteries de Biery. Mais la fibre de ramie sert aussi à tresser les plus élégants des chapeaux de paille et de « crins de soie ».

Billets de banque et chapeaux sont donc frères ou cousins germains et se secondent d'ailleurs fort utilement dans leur carrière.

## INFORMATIONS

### Au ministère des travaux publics

M. Millerand, ministre des travaux publics, des postes et des télégraphes, a pris, des son entrée au ministère, l'initiative de réunir à son cabinet, chaque lundi, dans une conférence, les directeurs de son administration (travaux publics, postes et télégraphes, chemins de fer de l'Etat, pour examiner les questions ressortissant à ces différents services.

La première réunion s'est tenue mardi matin au ministère des travaux publics.

### La Commission du budget

M. Clémentel vient d'être désigné par la Commission du budget comme rapporteur du budget de la guerre, en remplacement de M. Coehery, nommé ministre des finances.

La Commission du budget a sanctionné le projet que le gouvernement doit déposer relativement aux traitements des sous-secrétaires d'Etat et du secrétaire général du ministère de l'intérieur. Elle a commencé l'examen du budget des services pénitentiaires.

Le rapporteur, M. Deloncle (Seine), a fait un exposé de la question.

## L'Espagne au Maroc

### Désertion en masse

Pour fuir le service militaire, de nombreux jeunes gens espagnols, principalement des classes de réserve, ont franchi la frontière, depuis huit jours, afin d'attendre sur le territoire français, la marche des événements.

Interrogés sur les motifs de leur désertion, tous disent que la guerre contre les tribus du Rif étant faite uniquement pour servir les intérêts des spéculateurs, ils refusent de prendre les armes.

### L'état de siège à Barcelonne

Le gouvernement a déclaré l'état de guerre. Des postes ont été établis prêts à toute réquisition. Des groupes se sont formés sur différents points de la ville. Il y a eu des collisions avec la force publique. On compte plusieurs blessés, deux paysans ont succombé à leurs blessures.

Des journaux ont été suspendus. La circulation sur la ligne du Nord a

été interrompue. La grève générale a été déclarée.

Les tramways ont circulé à la première heure. Des pierres ont été lancées et des rails enlevés.

La garde civile parcourt les rues. L'aspect de la ville est triste. Dans divers quartiers, quelques collisions se sont produites. Plusieurs personnes ont été blessées à coups de feu.

Mardi, est arrivé de Tarragone un régiment d'infanterie pour renforcer la garnison. Le soir, s'est tenue une réunion des directeurs de journaux pour prendre une décision en raison de la censure. L'après-midi, à 4 heures des charges ont été effectuées sur la Rambla. Deux tramways ont été renversés.

Des nouvelles de Tarrasa et de Badalona font savoir que des désordres ont éclaté dans ces localités. La troupe occupe les rues.

La nuit a été tranquille jusqu'à minuit. Les communications télégraphiques avec Madrid sont interrompues.

### La conquête de l'air

Un de nos confrères américains, qui a annoncé à Wilbur Wright la promesse accomplie par Louis Blériot, a demandé à l'aviateur américain son opinion sur la traversée de la Manche.

— La réussite de M. Blériot, a-t-il dit, ne m'a pas étonné outre mesure, pas plus du reste, que l'échec de M. Latham, car je crois que celui-ci n'a pas un aéroplane suffisant, et, des deux systèmes, je préfère celui de M. Blériot. Mais si vous me demandez mon sentiment sur les voyages en aéroplane, croyez bien que je considère qu'il est plus difficile de voler au-dessus de la terre que de traverser un bras de mer. On peut, certes, sur les flots, avoir à lutter quelques fois contre un vent assez fort ; mais il est ordinairement régulier ; tandis que, lorsque vous voyagez au-dessus des agglomérations, vous devez demander à un appareil volant beaucoup plus de stabilité, à cause des remous causés par les plis du terrain ; les maisons, les rideaux d'arbres, bref les obstacles de toutes sortes au-dessus desquels l'aviateur doit évoluer.

Prochainement, mon frère Orville doit entreprendre une randonnée de 40 milles environ (64 kilomètres). Je vous assure que je ne suis pas rassuré et que je préférerais le voir accomplir une traversée en mer.

Mardi Latham a fait une remarquable envolée et il se trouvait en vue de Douvres, d'où on l'avait aperçu dès six heures un quart. Il se rapprochait et n'avait plus que 2 milles à franchir pour arriver à Douvres, lorsque l'aéroplane est tombée dans la mer.

Il a été sauvé par un torpilleur.

## Petites Nouvelles

On a découvert que plusieurs vols de caisses de douilles pour tubes de canon avaient été commis dans les magasins souterrains du fort de Lamalgues, à Toulon. Une partie du produit de ces vols a été retrouvée dans un égout. L'autorité militaire, qui avait ouvert une enquête, croit être sur la trace des coupables, lesquels appartiendraient au personnel appelé à pénétrer dans les magasins.

— On mande de Lorient que le sémaphore en pilier signale qu'un bateau de pêche a été jeté sur les rochers de l'Herbaudière, près de Noirmoutiers (Vendée) et a coulé.

— Gallay, interrogé par M. Bourdeau, dans l'affaire Le Rendu, a énuméré un certain nombre de faux auxquels celui-ci aurait participé et ajoute qu'il s'était approprié une somme de 15.000 francs provenant aussi de faux et qui était destinée à l'achat d'un yacht pour lui permettre à lui, Gallay, de s'enfuir.

— On mande de Carlsbad que M. Clemenceau est arrivé mardi dans l'après-midi.

— M. Ruau, ministre de l'Agriculture est arrivé à Marseille mardi matin pour assister aux obsèques de sa mère.

## CHRONIQUE LOCALE

### ÉLECTION SÉNATORIALE du 8 Août 1909

#### CANDIDAT RADICAL

Désigné par le Congrès Républicain

# J. LOUBET

Conseiller général

### Election sénatoriale

M. Claret, candidat perpétuel, pose sa candidature à l'élection sénatoriale du 8 août.

Une de plus.  
En attendant le 8 août, les candidats continuent leur tournée à travers le département et rendent visite aux délégués sénatoriaux.

De plus en plus, les nouvelles qui nous parviennent sont bonnes : la réaction a beau préparer manœuvres sur manœuvres, d'ores et déjà elle est assurée d'un écrasement.

Son action contre le candidat présenté par les radicaux du Congrès de Figeac attirera au contraire les sympathies des délégués à M. Loubet.

Car s'il y a un critérium en période électorale pour les républicains sincères, c'est celui-ci :

« Chaque fois que l'on voit la réaction d'un côté, les radicaux doivent aller de l'autre. »

La réaction — et elle ne s'en cache pas — est contre M. Loubet.

L. B.

### A la Chambre

La commission de législation fiscale de la Chambre s'est réunie mercredi pour désigner un rapporteur général du projet d'impôt sur le revenu, en remplacement de M. René Renoult, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances. Elle a choisi à l'unanimité pour cet important rapport notre ami M. L.-J. Malvy, député du Lot, qui avait d'ailleurs été l'acif collaborateur de M. René Renoult dans la discussion de la loi à la Chambre.

M. Malvy déposera son rapport sur les centimes départementaux et communaux, complément de la réforme générale de l'impôt, au début de la rentrée d'octobre.

Tous les républicains du Lot se réjouiront de la grande marque de confiance qui vient d'être donnée par ses collègues au jeune et distingué député de l'arrondissement de Gourdon.

Nous sommes heureux de lui renouveler nos plus vives félicitations.

### Vote de nos députés

Sur l'ordre du jour de confiance, présenté par MM. Dreillon, Ajam et Grillon, nos députés ont voté :

Pour : MM. Bécays et Malvy.

M. Munin-Bourdin est absent par congé.

La Chambre a adopté par 306 voix contre 44.

### Conseil municipal de Cahors

Le Conseil municipal de la Ville de Cahors se réunira à l'Hôtel-de-Ville vendredi 30 juillet, à 8 heures du soir.

### Ordre du jour :

Demande de soutien de famille ;  
Délimitation de la commune de Larroque ;

Demande de réorganisation du service de transport de dépêches au bureau de Pélaçoy ;

Liste du Jury pour 1910. — Désignation de Conseillers ;

Construction d'un réseau départemental de Tramways dans le Lot ;  
Affaires diverses ;  
Rapports des Commissions.

### Armée de réserve

M. Soulié, sous-lieutenant de réserve au régiment de réserve à la disposition des troupes coloniales, est affecté au régiment de Cahors.

### Postes

M. Cabrié, commis des Postes à la recette principale de Paris, est nommé en la même qualité au bureau de Cahors en remplacement de M. Fabre, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

### Ecole de notariat

Parmi les élèves de l'école de notariat de Bordeaux, ayant subi avec succès l'examen de sortie, nous sommes heureux de relever le nom de M. Costes, de Salviac.  
Félicitations.

### Le procès de l'évêque de Cahors

Mercredi est venu devant la deuxième chambre de la Cour d'Agen, l'appel de M. Laurens, évêque de Cahors, et d'un groupe de prêtres du Lot.

M. Laurens fut condamné par le tribunal de Cahors à 25 fr. d'amende avec sursis, pour infraction à la loi du 9 décembre 1905.

Les prêtres se virent infliger une amende de 16 fr.

M. Beaugrand, avocat général, occupait le siège du ministère public. M. du Vauroux, évêque d'Agen, accompagné dans la salle d'audience son confrère de Cahors.

L'avocat général demanda une augmentation de la peine.

M<sup>re</sup> Martin présente la défense de M. Laurens qui prend ensuite la parole pour déclarer qu'il ne relève que de Dieu.

L'arrêt sera rendu mercredi 3 août.

### Collège de jeunes filles

Nous relevons avec plaisir parmi les lauréates du concours de l'Ecole normale, les noms de Milles Alice Lagarde et Yvonne Courounet, élèves du Collège de jeunes filles, qui viennent d'être reçues avec le n<sup>o</sup> 2 et le n<sup>o</sup> 4.

A la rentrée prochaine, une section de la classe de 3<sup>e</sup> année du Collège préparera spécialement les jeunes filles à cet examen.

En outre, nous rappelons que dans la dernière année scolaire, neuf élèves du Collège de jeunes filles (quatre avec mention) ont été reçues à l'examen du diplôme de fin d'études secondaires, dix-sept à l'examen du certificat d'études secondaires, six à l'examen du brevet supérieur et quatorze à l'examen du brevet élémentaire.

### Distribution des prix

#### AUX ÉLÈVES DU LYCÉE GAMBETTA

La distribution des prix aux élèves du Lycée Gambetta a eu lieu ce matin sous la présidence de M. le Maire de Cahors.

Toutes les notabilités civiles et militaires honoraient la fête de leur présence.

De nombreux parents et amis avaient répondu à l'invitation de M. le Proviseur.

La musique militaire prêtait son précieux concours à la fête.

Le discours d'usage, très applaudi, et que nous sommes heureux de reproduire, a été prononcé par M. Chéry, professeur d'Allemand. (Voir plus loin).

Le discours du président a été particulièrement remarqué et a soulevé les bravos enthousiastes de l'assistance.

Nous regrettons vivement que l'heure où nous paraissions ne nous permette pas d'en donner au moins un résumé.

Voici le nom des élèves qui ont obtenu le plus de nominations :

#### Prix d'honneur

Coursspéciaux. — Andrieux Adrien.

Mathématiques A et B. — Delbrel René.

Philosophie A et B. — Brugas Claudius.

Première D. — Sarny Rémy.

Coursspéciaux. (Douanes, contributions directes, enregistrement). — Henri Avezou et Joseph Laconde (excellence ex æquo), Marceau Lagarde, Adrien Andrieux, Claudius Brugas, Elie Barreau, Jean Chatenet.

Mathématiques A et B. — Gabriel Delpon (excellence), René Delbrel, Victor Carle.

Philosophie A et B. — Claudius Brugas (excellence), Georges Peyrisac, Roger Vinel, Maurice Cubaynes.

Première A B C D. — Georges Cassan (excellence D), Eugène Pammès, Rémy Sarny, Raymond Marceac, Charles Réquiraud, Charles Holzer, Maurice Pélissier, Jean Course, Pierre Soulié, Emile Granglé, Christian Egertier.

Postes et Contributions Indirectes. — Fernand Hebrard (excellence), François Gratiis, Adolphe Pradelle, André Delpech.

Sténographie. — (Système Prévôt-Delaunay). — François Conquet, Lucien Couderc, René Delpech.

Topographie. — Henri Viellescazes, Gabriel Sénès.

Agriculture. — Gabriel Dufour, Albert Castagné, Louis Grandjean.

Seconde A B C D. — Théophile Roudayre (excellence A B C), Gabriel Rossignol (excellence D), Pierre Durand, Louis Bonhoure, Edouard Audouy, André Souleillou, Henri Grellault, René Delpech, Maurice Chagniard, Léopold Ganes, Jean Toulouse, Louis Grandjean, Jean Rousseau, Maurice Rouffi.

Troisième A et B. — Pierre Cazès (excellence), Fernand Labarthe, Emile Couzi, Marcel Lacabane, Louis Labro, Lucien Couderc, François Conquet, Daniel Dubernat, Louis Toulouse, Antonin Bergon, Albert Valat, Georges Passols, Raymond Blanc.

Quatrième A et B. — Jean Darquier, Henri Gizard (excellence ex æquo A), Marcel Rougeayres (excellence B), Prosper Lestrade, Joseph Pouget, Gabriel Dufour, René Sales, Raymond Marmiesse, Elie Couderc, André Laviale.

Cinquième A et B. — Louis Darquier, Jean Lagasque (excellence ex æquo A), Roger Auricoste (excellence B), Louis Carriol, René Delpouget, Georges Marmiesse, Emmanuel Nadal, Pierre Lacombe, René Brugas, Jean Lamothe.

Sixième A et B. — Marcel Cazard, Bernard Lacaze (excellence ex æquo A), Georges Calmon (excellence B), Etienne Alard, Marcel Cazard, Louis Alanou, André Compoisieux, Fernand Salvat, Clément Cathary, Roger Soustrier, Robert Crocy.

Septième. — Louis Rigal (excellence), Jean Dulac, Gaston Cancès, Paul Dubois, Marcel Cambon, Emile Blanchet, Roger Conduché, Valentin Gerlié, Jacques Suquet, Paul Fayret, Jean Delpech, Maurice Martin.

Huitième. — Aadré Mendailles (excellence), Pierre Daurensan, Jean Lescale, Fernand Pouey, Robert Delbos, François Artigues.

Neuvième. — René Darquier (excellence), Gaston Malet, Jean Bertrand, Aloys Sval.

Classe enfantine. — Jean Darré (excellence), Dieudonné De Camy, Roger Hermel, André Bézio, Jean Iches, Jean Marre, Charles Villotte.

DEUXIÈME SECTION. — Jean Artigue, Raymond Vidal, Jacques Gleye, Robert Barreau, Maurice Marceac, René Gernolles, Jean Farge, André Pouey, Jean Vaurez, Louis Salanié.

### Discours de M. Chéry

MESDAMES, MESSIEURS,  
Avant d'adresser la parole à vos enfants, permettez-moi d'exprimer au Président de cette fête tout le plaisir qu'éprouve son ancien maître de le voir occuper la place d'honneur, en ce jour où nous récompensons la conduite, le travail et l'intelligence.

Que les temps sont loin ! mon cher Président, où je vous voyais assis sur ces mêmes gradins, attendant avec la même impatience la péroraison des discours et la lecture du palmarès ; et vous aviez raison ; car, chaque année, vous récoltiez une ample moisson de ces couronnes de laurier qu'on distribuait alors. Aussi, est-ce pour moi, qui ai pu vous apprécier pendant 4 années, un devoir de rappeler à cette génération nouvelle que, pendant toute la durée de vos études, vous avez été non seulement à la tête de la classe, mais surtout un élève docile, respectueux et toujours reconnaissant. Voilà pourquoi l'Université qui, de près comme de loin, suit ses élèves dans la vie, a applaudi aux succès qui ont accompagné votre carrière rapide et brillante. Cependant, vous ne me démentirez pas, j'en suis sûr, si j'affirme que d'autres succès ont déjà fait battre et davantage votre cœur et celui de la collaboratrice précieuse et dévouée que le Lycée trouve à votre foyer : ce sont ceux que remportent tous les ans les 3 fils, dont les noms seront acclamés tout à l'heure, et qui suivent si vaillamment le sillon profond que leur père leur a tracé.

Aussi, afin que la fête soit complète et que vos souvenirs se précisent et, pour ainsi dire, se matérialisent, je demanderai à l'Administration d'inscrire, d'office, un Rappel de Prix d'Honneur décerné au Docteur Darquier, maire de Cahors.

### MES CHERS AMIS,

Quand le soleil de juillet darde ses rayons sur notre Lycée, les classes offrent parfois un spectacle lamentable. Obligé de lutter, lui-même, contre la chaleur qui l'accable, le professeur essaie vainement de ranimer chez ses élèves un ardeur au travail inversement proportionnelle à celle de la température ; et plus d'un d'entre vous, réfractaire à toute admonestation, incapable de résister plus longtemps à une douce somnolence, enivré peut-être des senteurs des roses qui s'épanouissent au seuil de nos portes,

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort ou bien tel autre, fidèle à la tradition et désireux surtout d'interrompre traductions, explications et commentaires, s'écrie : « Monsieur, nous sommes à la veille des vacances, racontez-nous une histoire, vos voyages à l'étranger, la guerre de 1870, nous travaillerons mieux... l'an prochain. »

A ces mots, l'auditoire se réveille et proteste de la sincérité des sentiments de son interprète. Presque toujours le professeur se laisse séduire et recommence la série de ses récits et anecdotes.

Cette année, mes chers amis, je me suis montré rebelle à vos desirs et, je l'avoue, par un calcul égoïste. Connaissant la tâche qui m'incombait en ce jour, et trop lourde pour mes épaules, j'ai préféré vous contenter tous, en bloc, et remplacer le solennel discours d'usage par une causerie simple et familière, avant votre joyeuse envolée vers tous les points de l'horizon.

J'évoquerai donc avec vous les souvenirs déjà lointains de ma jeunesse d'écolier et du pays natal, y

mêlant les impressions d'une carrière, dont près de 30 années se sont écoulées parmi vous ; heureux si vous pouvez puiser dans ce dernier entretien des enseignements utiles à ceux surtout que le Lycée va lancer dans la vie.

Ich träume als Kind mich zurück,  
Und schüttele mein graues Haupt;  
Wie sucht ihr mich heim ihr Bilder,  
Die lang' ich vergessen geglaubt?

Je me reporte en rêve au temps de mon enfance, et je secoue ma tête blanchie. Que venez-vous me hanter, images que je croyais depuis longtemps oubliées ?

Ainsi s'exprime le poète Chamisso dans une poésie touchante, où il exhale les sentiments d'affection qu'il avait, en exil, toujours conservés pour la France. Bien que la charrue passe sur le sol sacré, où se dressait le manoir de ses ancêtres, il le voit encore s'élever du milieu des ombres, il aperçoit son toit étincelant, il reconnaît les fenêtres où il a rêvé ses premiers rêves. Nous aussi, nous sommes-nous pas poètes, à nos heures, quand, fixés, peut-être pour toujours, loin du pays natal, nous aimons à nous reporter vers ce coin de terre où la lumière brilla pour la première fois à nos yeux ? Aussi, répétant le vers du poète

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos aliat.

Je me surprends souvent à laisser vagabonder ma pensée vers le pays de Jeanne la bonne Lorraine, parcourant ces prairies verdoyantes des bords de la Meuse et de la Moselle, ou bien j'aime à m'enfoncer dans ces forêts épaisses aux ombres à la fois si frais et si mystérieux qu'à l'heure crépusculaire, où le silence se fait, les grands chênes semblent retenir leur haleine et se pencher pour écouter une voix puissante parlant de grands secrets créateurs de la nature.

Que de fois ne me suis-je pas rappelé une visite faite, au lendemain de nos deuils, avec un groupe scolaire, au mois de janvier 1871, aux champs de bataille de Gravelotte et de Metz ; le regard attristé, nous contemptions cette plaine immense parsemée de modestes croix de bois.

Où l'on voyait à des pics que soulèvent la neige  
Que des régiments entiers s'étaient endormis là.

Contrées arrachées à la France, mais où tout vous parle : car la terre, elle aussi, a ses voix pour qui sait les entendre et les comprendre.

Cères, nous dit Schiller, pleurant l'enlèvement de sa fille, errait à travers la campagne, désespérée que l'écho de sa douleur ne pût parvenir aux rives ténébreuses. Ne m'est-il rien resté d'elle s'écriait-elle, un doux gage, rappelant qu'éloignées nous nous aimons encore ? Pas une trace de sa main chérie ? Aucun lien d'amour ne peut-il plus se tresser entre la mère et la fille ? Non ! Mais il est encore un langage que les maîtres suprêmes ne vous interdisent pas. Et quand, au souffle glacé du Nord, feuilles et fleurs se flétrissent, la pauvre mère prend la semence du blé d'or, l'enfouit dans la terre et la dépose sur le cœur de son enfant pour qu'elle devienne le langage de son amour et de sa douleur.

Et quand la danse inégale des heures ramène le joyeux printemps, les germes se dégagent du sein glacé de la terre pour entrer dans le riant empire des couleurs. Les tiges s'élançant vers le ciel, se balancent au souffle de la brise embaumée et leur doux murmure paraît être la voix mélodieuse et consolatrice de l'enfant à jamais disparue.

N'en est-il pas encore de même aujourd'hui, mes chers amis ? Quand de patriotiques pèlerins vont saluer et reconforter leurs frères en deuil, ils veulent, avant de les quitter, emporter un pieux souvenir. Sur le bord d'un ruisseau, ils cueillent un bouquet de ces fleurettes dont le regard si doux et si tendre semble refléter l'azur des cieux.

As-tu pour moi quelque message  
Tu peux parler, je suis discret,  
Ta verdure est-elle un secret ?  
Ton parfum est-il un langage ?

Et la fleur, interprète des sentiments de cette terre, où la langue française est frappée d'ostracisme, ne semble-t-elle pas répondre tout bas.

Vergiss mein nicht, ne m'oubliez pas.

Vous aussi, vous ne l'oubliez pas, futurs soldats de la France et surtout à la vue de ces exodes des fils d'Alsace-Lorraine, qui, se riant des menaces du vainqueur, viennent, chaque année, servir le drapeau tricolore. Et plus d'un de ces robustes gas a dû s'entendre dire et répéter, dans un dernier aveu et une dernière étreinte les paroles de Bertha à Rudenz.

...Kämpfe.  
Für's Vaterland, du kämpfst für deine Liebe  
Und eine Freiheit macht uns alle frei.

Combats pour ta patrie, tu combats pour ton amour, et une même liberté nous rendra tous libres.

C'était il y a bien longtemps. Le cours d'allemand touchait à sa fin et l'auditoire, pressant la sortie que beaucoup, aujourd'hui encore, attendent, dès leur entrée en classe, s'agitait et se trémoussait sur ses bancs. Fatigué de ce mouvement ondulateur, le professeur tança si vertement l'un d'eux, à qui il offrit, pour le dimanche suivant, l'hospitalité du Lycée, que celui-ci jura, un peu trop tôt, qu'il ne travaillerait plus l'allemand et moins encore l'enseignerait. Il a bien tenu parole ! Il comptait, hélas ! lui et ses camarades, sans ses hôtes et les événements de l'année suivante. La France est envahie. Elèves de 4<sup>me</sup>, nous regrettons alors d'ignorer la langue de nos ennemis, pour leur exprimer nos sentiments d'indignation. Mais nous protestons, à notre façon, lorsque le képi orné de la cocarde tricolore et étrangement posé sur l'oreille, nous assistons aux passages répétés des troupes confédérées. Et je me rappelle encore l'apostrophe que nous lança du haut de sa monture, un capitaine bavarois.

« Voyez donc ces collégiens ! avec le courage français, on ferait des soldats à 16 ans. »

Paroles dont nous fûmes fiers, vous n'en doutez pas et justifiées davantage par cette exclamation d'enthousiasme arrachée, quelques semaines plus tard, aux lèvres de nos ennemis et que l'histoire a gravée, en lettres d'or, à sa plus belle page :

A la pointe de la Marée, sur l'émence, en avant du groupe de son Etat-Major, au sud de Frénois, le roi Guillaume, sa lunettes aux yeux, suivait comme un spectacle, le déroulement sans fin des charges de la division Marguerite ; de l'autre côté de la Meuse, sur les plateaux de Floing et de Cazal, il regardait se briser contre son infanterie ces vagues blanches ; elles ne submergeraient pas les masses profondes, l'assaut victorieux. Et, devant ce tourbillon d'hommes et de chevaux massacrés en vain, admirant, malgré lui, la grandeur de l'héroïque folie, il s'écria : oh ! les braves gens !

Année terrible, de deuils glorieux ! pensez-y souvent ! ayez le culte du souvenir et de l'espérance, si vous ne voulez ressembler, comme le disait un jour, un grand maître de l'Université, à ces malheureux frappés d'amnésie, dont la personnalité paraît sombrer dans le néant.

Mais les années s'écoulent et un jour arrive, enfin, où le Lycée, nous ouvre ses portes. Quel bonheur ! quelle joie ! plus de maître ! c'est la liberté ! Cet instant d'ivresse légitime, je l'avoue, est de courte durée, car, devant le lycée en la veille, se pose un problème, parfois difficile à résoudre ; celui de la carrière à suivre. Certes, pour ceux d'entre vous qui ont été, comme disent les Allemands, prudents dans le choix de leurs parents, la mise en équation est facile et la solution tout indiquée, et si le succès ne répond pas aux premiers efforts, la fortune permet d'attendre une orientation nouvelle. Mais la majorité, dont l'éducation et l'instruction ont coûté à leurs familles, une série ininterrompue de sacrifices, la lutte pour la vie les attend avec ses responsabilités et ses désillusions et le monde avec ses hypocrisies et ses rancunes, autrement dangereuses et durables que les gronderies paternelles de vos maîtres, plus désireux d'oublier que de sévir ! Lutte salubre cependant, mes amis ! c'est l'école d'énergie qui trempe les caractères, habitue l'homme à ne compter que sur lui-même, lui assure sa propre estime et celle de ses concitoyens quand il a dû combattre jusqu'au bout et remporter la victoire.

Et nous, qui avons connu ces débuts pénibles, nous sommes qualifiés plus que tous autres pour vous guider dans les sentiers ardu de la vie. Mission toujours pénible, parfois ingrate, mais noble entre toutes et qui ne consiste pas simplement à préparer au baccalauréat ou à des carrières quelconques, mais surtout à faire l'éducation de votre esprit et de votre cœur, à développer en vous les idées du bien, de justice, de devoir, de patrie et des sacrifices qu'à l'heure du péril chacun doit être prêt à lui consentir. Nous voulons donc faire de vous des hommes, mais pour cela nous avons besoin de la collaboration incessante de vos familles. Songez-y bien, pères et mères, en vous dérochant à l'entente que le Lycée exige de vous, en essayant

d'affaiblir par de vaines récriminations notre autorité, vous vous préparez à vous-mêmes et à vos fils des peines et des chagrins autrement grands que ceux que vous voulez leur épargner et vous épargner aujourd'hui. Ayez donc confiance en nous afin que nous puissions donner à la France des citoyens dignes de ce nom, des citoyens libres.

Qu'est-ce donc être libre ? Etre libre, jeunes gens, ne consiste pas à faire tout ce qu'on veut, à donner d'une manière aveugle satisfaction à tous ses désirs, ceci n'est que l'assujettissement aux forces naturelles, ce n'est qu'un esclavage, couvert par les apparences d'une fausse liberté. Etre libre, c'est, au contraire, avoir appris à dominer ses passions, ses desirs, ses craintes et, quand on s'est assuré que sa propre conduite est droite, persister envers et contre tous, contre soi-même. Etre libre, c'est tout simplement avoir le courage d'être honnête.

« Ayez donc assez de sang-froid et de sérénité, écrivait mon éminent compatriote, M. Raymond Poincaré, pour ne rien redouter des attaques injustes et au besoin pour savoir en tirer profit ; le dernier mot finira toujours par rester à la raison et à la vérité. »

Mais, songez-y bien, pour arriver au but, qui que vous soyez, vous n'avez qu'un seul moyen, c'est de suivre l'éternel conseil que nous vous donnerons, sans nous lasser jamais : travailler et travailler toujours.

Vous est-il parfois arrivé, lors d'un séjour au bord de la mer, de vous promener sur la jetée et de contempler, en toute sécurité, le spectacle imposant des vagues déferlant contre la paroi à pic, essayant de la prendre d'assaut et de l'ébranler ? Rage impuissante : et la foule de respirer l'air pur et vivifiant et de jouir de ce panorama sans bornes. Mais, tout à coup un cri d'épouvante se fait entendre, un recul se produit. Une lame plus audacieuse que les autres a franchi l'obstacle que la main des hommes avait dressé devant elle et a dissipé les promeneurs, les saupoudrant de son écume vaporeuse. C'est la poussée sociale, image de la lutte pour la vie, de la récompense due au travail que rien n'effraye et ne décourage. Cependant ne vous y trompez pas, mes amis, ce n'est pas, ce ne sera jamais la lutte finale, mais lutte de tous les instants, de tous les jours et, pour beaucoup de toute la vie. Voyez donc la vague ! elle retombe bientôt, brisée sous l'effort, et bercée de nouveau au sein de la mer, elle attend le vent du large pour tenter un second effort, car toujours, dans l'océan des âges, on entendra le murmure plaintif ou le grondement de la houle à la poursuite d'un mirage sans cesse fuyant, idéal de justice et de liberté !

Et si d'un tempérament moins combatif, quelques-uns, plus timides, n'osent pas entrer de plein pied dans l'arène, c'est le travail encore qui leur permettra de se frayer un chemin à travers les difficultés de la vie et de conquérir leur place au grand soleil qui brille aujourd'hui pour tous, sans distinction de caste et d'origine. Travail plus discret, peut-être, conduisant lentement mais sûrement au but ; telle la sève invisible, s'élève jusqu'à la cime de l'arbre et voit son œuvre couronnée. Vous aussi, vous réaliserez, à votre manière, ce phénomène de mouvement ascensionnel qu'un économiste appelait, avec raison, la capillarité sociale. Aussi ne saurait-on trop répudier et combattre ces véritables hérésies, au point de vue éducatif, théories de nivellement et d'égalisation ; niveler et égaliser, c'est abaisser, or, nous sommes ici pour nous élever.

Travaillez donc sans cesse, mes amis, au Lycée et dans le monde, et appelez-vous que la vie n'a sa raison d'être vécue qu'autant qu'elle est laborieusement remplie.

En terminant, laissez-moi vous donner un dernier conseil, à vous surtout qui allez nous quitter. Restez jeunes, bien longtemps, de cette jeunesse du cœur qui fait le charme de la vie. Grâce à elle, l'homme, en pleine maturité, s'illumine parfois et croit encore au printemps et dissipe au rayonnement d'un cœur toujours enthousiaste les premiers flocons dont l'hiver vient agiter ses tempes. Conservez longtemps vos illusions, ayez toujours un idéal à poursuivre, et rejetez loin de vous le doute avec ses défaillances et les ruines dont il parseme l'existence.

« Jeunes gens, vous dira notre

immortel Pasteur, travailleur infatigable, quelle que soit votre carrière, ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme dénigrant et stérile ; ne vous laissez pas décourager par les tristesses de certaines heures qui passent sur une nation. Vivez dans la paix sereine des laboratoires et des bibliothèques. Dites-vous : qu'ai-je fait pour mon instruction ? Puis, à mesure que vous avancez, qu'ai-je fait pour mon pays ? jusqu'au moment où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. »

### Nominations

M. Lamarche, professeur agrégé d'allemand au Lycée Gambetta, est nommé au Lycée de Toulouse.

Mademoiselle Barthélemy, directrice de l'Ecole primaire supérieure de Lavaur, est nommée directrice de l'Ecole primaire supérieure de Gourdon, en remplacement de Mlle Naudy qui va à Brignolles.

M. Suquet, professeur économiste à l'Ecole normale de Cahors, est nommé directeur de l'Ecole primaire supérieure de Martel, en remplacement de M. Bourthoumiex qui va à Lavaur.

Nos meilleures félicitations aux intéressés.

### Ecole normale d'institutrices

Sont définitivement reçus par ordre de mérite :

1. Aldhuy. — Bordeaux.
2. Lagarde. — Collège J. F. Cahors.
3. Duthéil. — C. C. Souillac.
4. Couronnet. — Collège J. F. Cahors.
5. Fauché. — E. P. S. St-Céré.
6. Faral. — C. C. Figeac.
7. Laval. — C. C. Souillac.
8. Calvet. — E. P. S. Montcuq.
9. Marfoux. — E. P. S. Montcuq.
10. Cabanel. — E. P. S. Gourdon.
11. Masbou. — E. P. S. Montcuq.
12. Lavergne. — E. P. S. St-Céré.
13. Arnaudet. — E. P. S. Montcuq.

### Liste supplémentaire

1. ex-æquo (Saurie. — E. P. S. Gourdon)
3. Cassang. — Villeneuve-sur-Lot.

### Ecole normale d'instituteurs

Sont reçus :

1. Ex-æquo { Alis. — E. P. S. Montcuq  
Dumas. id.
3. Marly. — E. P. S. Luzech.
4. Vidal. — E. P. S. St-Céré.
5. Caussanel. — E. P. S. Luzech.
6. Couture. — C. C. Prayssac.
7. Murat. — E. P. S. Luzech.
8. Magot. — E. P. S. Martel.
9. Cantagrel. — E. P. S. Luzech.
10. Combe. — C. C. Cahors.

### Liste supplémentaire

1. Bru. — C. C. Cahors.
2. Ex-æquo { Beignet. — E. P. S. Martel  
Marmiesse. — C. C. Cahors

### Vétérinaire départemental

C'est avec plaisir que nous apprenons que, par décret, notre ami, M. Delhil, maire de Puy-l'Évêque, conseiller d'arrondissement, est nommé vétérinaire départemental.

Nous adressons à M. Delhil nos plus vives félicitations.

### Aviron Cadurcien

Les préparatifs de la belle fête véniétienne qu'organise l'Aviron Cadurcien, sont poussés activement.

Ainsi qu'on a pu le voir, par le programme que nous avons publié dans notre dernier numéro, les attractions sont nombreuses et des plus intéressantes.

Les illuminations surtout seront particulièrement merveilleuses.

Souhaitons simplement que le beau temps soit de la partie et tout sera pour le mieux.

### Manufactures de l'Etat

Un concours (programme n° 1) pour le recrutement du personnel admissible aux emplois supérieurs de la culture et de la comptabilité dans les manufactures, aura lieu vers la fin de l'année courante. Les jeunes gens qui désirent s'y présenter devront se faire inscrire avant le 8 octobre 1909 dans les bureaux de l'une des directions sises à Alger, Béthune, Bordeaux, Cahors, Chambéry, Châteauroux, Dieppe, Dijon, Grenoble, le Havre, le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris (Reuilly), Périgueux, Riom, Tonneins, Toulouse et Vesoul.

Les demandes d'inscription devront être accompagnées des pièces suivantes :

- 1° Un extrait légalisé de l'acte de naissance constatant que le postulant est Français ou naturalisé et qu'il aura au 1<sup>er</sup> novembre de l'année du concours vingt ans au moins et vingt-six ans au plus ;
- 2° Un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire de sa commune ;
- 3° Un certificat de libération ou d'exemption du service de l'armée active ;
- 4° Le diplôme de bachelier de l'en-

seignement secondaire ou, à défaut, un certificat d'admissibilité à l'école polytechnique ou une pièce authentique constatant que le candidat a été classé dans les 150 premiers sur la liste d'admissibilité à l'école navale ;

5° Un certificat légalisé d'un médecin assermenté, constatant que le postulant n'a aucun vice de constitution ni aucune infirmité qui le rendrait impropre à un service actif.

Des exemplaires du programme sont déposés dans les bureaux des chefs de service en résidence dans les villes sus-indiquées où seront passés les examens écrits. Quant aux épreuves orales, elles auront lieu dans les localités qui seront désignées ultérieurement. Un avis spécial adressé aux candidats admis à ces épreuves leur indiquera la ville où ils doivent se rendre ainsi que le lieu, le jour et l'heure fixés pour l'examen.

### Fête de la place Galdemar

La commission des fêtes de la place Galdemar a l'honneur d'informer le public cadurcien que la fête annuelle sera célébrée les 1<sup>er</sup> et 2 août 1909.

Etant donné le bon emplacement où sera installé le bal, nul doute que nombreux seront les amateurs de danse qui voudront rehausser l'éclat de cette fête par leur présence. Du reste tout a été prévu afin que cette fête soit une des plus belles et des plus réussies de l'année.

### Programme :

Samedi à 8 h. 1/2, retraite aux flambeaux dans les principales rues du quartier, de 9 heures à 10 heures, bal.

Dimanche 1<sup>er</sup> août. — A 4 heures, départ du ballon « L'Invisible » ; à 4 h. 1/2, bal champêtre et bataille de confettis ; à 6 h. 1/2, apéritif d'honneur offert aux jeunes gens du quartier. A 7 heures, clôture du bal ; à 9 heures, embrasement des balcons et terrasses, et grande illumination de la place ; à 9 h. 1/4, grand bal et bataille de confettis.

Lundi à 2 heures, réunion de la commission pour faire exécuter les divers jeux dont le programme officiel sera affiché devant tous les cafés de la place ; à 8 h. 1/2 du soir, grand bal, bataille de confettis ; à minuit, clôture de la fête par le Grand Père.

### En bombe !

Trois soldats du 7<sup>e</sup>, trois fortes têtes, Loudes, Berton, Alibert sautèrent le mur dans la nuit du 27 au 28 et partirent en bombe.

Malheureusement pour eux on fit contre appel, car lorsqu'ils voulurent rentrer, ils comprirent qu'ils pincés, on allait les coffrer.

Ils repartirent et revinrent à la buvette de Saint-Georges.

Dimanche, lundi, mardi et mercredi ils firent la fête, ce qui aurait pu durer plus longtemps si la gendarmerie informée par le colonel, n'était allée mettre fin à leur joyeuse partie.

Ils furent arrêtés mercredi soir à 9 heures 1/2 ; mais ce ne fut pas sans difficulté qu'on les mena, qu'on les traîna à la caserne.

6 gendarmes et 3 agents de police pouvaient à peine maintenir ces 3 gaillards complètement ivres, dont l'un se roulaît dans la poussière en poussant des hurlements.

Plus de 100 personnes suivirent ce triste cortège jusqu'à la caserne où les 3 fêtards furent mis en cellule.

### Vagabondage

Le nommé Bosredon Paulin, 63 ans, originaire de Sauveterre (Tarn-et-Garonne), a été arrêté mercredi soir sur les allées Fénelon pour vagabondage.

Il a été écroué ce matin à la prison de notre ville.

### Musique du 2<sup>e</sup> de Ligne

PROGRAMME DU 29 JUILLET 1909  
Allegro militaire Sousa  
Les diamants de la couronne Auber  
(Ouverture)  
Rosée du matin (Valse) Farbach  
La juive (Fantaisie) Halévy  
Marche du Tannhauser Wagner

Allées Fénelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

## Nos DÉPÊCHES

### Télégrammes reçus hier :

Paris, 28 Juillet 1 h. 32 s.

### Aviation

Une dépêche de Vissant annonce qu'il par suite du mauvais temps, le comte Lambert n'a pas tenté de traverser de la Manche.

### Au Maroc

Les troupes françaises des frontières algéro-marocaines sont sensiblement renforcées en prévision des troubles qui pourraient résulter de l'agitation provoquée par les hostilités engagées entre Marocains et Espagnols.

### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 29 Juillet, 2 h. 40 s.

### M. Fallières et le tsar

M. Stolypine n'accompagnant pas le tsar à Cherbourg, M. Briand n'accompagnera pas M. Fallières.

### Conseil des ministres

Le Conseil des ministres a décidé que le général Oudard serait maintenu au commandement du 18<sup>e</sup> corps.

### Dans la Marine

Sur la proposition du ministre de la marine, tous les directeurs du ministère sont remplacés : le commandant Berruyer, devient commandant de la division de l'escadre de la Méditerranée, le capitaine Dufaure-Dejalarte est promu contre-amiral en remplacement de M. Hautefeuille, mis à la retraite.

### AGENCE FOURNIER

### Arrondissement de Cahors

#### Lauzès

Fête votive. — C'est samedi 31 juillet, dimanche 1<sup>er</sup> et lundi 2 août, qu'aura lieu notre fête votive.

Un programme des plus attrayants a été préparé par les jeunes gens de notre commune.

Nous espérons, comme tous les ans, du reste, voir ces jours-là à Lauzès de nombreux étrangers. Le meilleur accueil leur sera fait.

Accident. — Mercredi soir, M. le docteur Brandala passait en auto sur la route de Lauzès, lorsqu'un tourneur, une motocyclette montée par M. Florac, horigier, alla buter contre l'auto.

Celle-ci fit panache, mais M. Brandala n'eut aucun mal.

Par contre, M. Florac fut grièvement blessé.

Relevé aussitôt par M. Pradaude, commis des postes en congé à Lauzès et par des témoins de l'accident, Florac reçut les soins de M. le docteur Brandala et fut ensuite ramené à Lauzès.

Il faut espérer que cet accident n'aura pas de suites graves.

#### Saint-Géry

Conseil municipal. — Dimanche 25 juillet, le Conseil municipal de cette commune s'est réuni à quatre heures du soir, sous la présidence de M. Justin Dabanc, à l'effet de procéder à la nomination du maire.

Le résultat a été le suivant :  
M. Rey Elouard, 3 voix.  
M. Millau, dit Labran, 4 voix.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Collège Champollion. — Sur les huit élèves admissibles aux divers baccalauréats, nous apprenons que M. Fréjaillie est reçu définitivement avec mention pour le baccalauréat de philosophie. MM. Boutaric et Mialet, baccalauréat première A, sont aussi reçus définitivement, ainsi que M. Périé, baccalauréat première D.

L'oral continue pour les autres candidats.

Viennent d'être reçus au certificat d'études primaires supérieures les élèves Lucien Thomas et Gilbert Lacan, du cours spécial.

Toutes nos félicitations.

Probité. — M. Joachim Antoine, garçon limonadier chez M. Audigès, place du Consulat, a trouvé sur la route de Figeac à Capdenac un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent.

Il s'est empressé d'en faire la déclaration au bureau de police et il tient sa trouvaille à la disposition de son légitime propriétaire.

Félicitations à ce bon citoyen.

Trouvé mort. — M. Patner, âgé de 62 ans, éleveur de lapins à la maison dite du Diable, route de Figeac à Bagnac, était atteint depuis longtemps d'une affection cardiaque. Lundi matin, pendant que sa femme était allée chercher des herbes pour appâturer son clapier, il tomba raide mort dans un coin de sa cave, à la suite de la rupture d'un anévrisme.

En rentrant des champs, Mme Patner trouva son mari qui ne donnait plus signe de vie.

Les obsèques de ce malheureux ont eu lieu mardi à Capdenac-Gare.

Une chapelle démolie. — M. Pédoussaud, commissaire de police, a mis dimanche en état d'arrestation une femme qui a déclaré se nommer Marie Tournié, âgée de quarante ans, et habiter le Soulaire-Bas, commune de Decazeville. C'est sous un faux nom et sous de fausses qualités qu'elle s'est présentée d'abord à la Miséricorde, se disant veuve, ayant à sa charge quatre enfants en bas âge. Elle s'est dirigée ensuite vers le couvent de la Sainte-Famille, a pénétré dans la chapelle et s'est prosternée aux pieds de la Vierge.

Quelques instants après sa sortie de la chapelle, les sœurs ont constaté que deux magnifiques bagues de prix avaient été enlevées des doigts de la Vierge.

Plainte a été immédiatement portée au bureau de police, et l'inculpée n'a pas tardé à être retrouvée. Cette femme, qui a son actif quatre condamnations antérieures, a été mise à la disposition du Parquet.

#### Viazac

La dynamite. — Vendredi et samedi derniers, avant-veille et veille de la frairie de Viazac, des mains criminelles ont lancé dans le Célé, au gouffre du rocher de la Clouque, un certain nombre de cartouches de dynamite. La détonation de ces cartouches a déterminé une commotion qui a été ressentie à deux cents mètres du point où elle s'est produite.

Une enquête sérieusement faite amènerait certainement la découverte des auteurs de ce méfait, car n'est pas qui veut détenteur de dynamite. Avis aux membres de la Société des Pescosis.

#### Cajarc

Ecole des filles. — Une enquête « de commodo et incommodo », est ouverte sur le projet d'acquisition du jardin de M. Gabriel Bruel, destiné à servir d'emplacement à l'école des filles de Cajarc.

Le projet ci-dessus désigné est déposé à la mairie de Cajarc avec les pièces à l'appui du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août 1909 inclusivement pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de dix heures du matin à quatre heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire désigné par M. le Préfet recevra à la mairie pendant trois jours les observations qui pourraient être faites sur ce projet.

Commissaire enquêteur. — Par arrêté de M. le préfet du Lot, M. Louis Pezet, maire de Saint-Chels, a été désigné pour recevoir les observations qui pourraient être faites au sujet du projet de construction de la maison d'école des filles sur le terrain de M. Gabriel Bruel.

#### Saint-Cirgues

Election complémentaire. — On sait que les électeurs de la commune de Saint-Cirgues, canton de Latronquière, ont procédé, dimanche 25 juillet, à l'élection d'un conseiller municipal en remplacement de M. Paillac, sénateur maire, décédé.

Trois candidats briguaient les suffrages.

Aucun d'eux n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour aura lieu dimanche prochain 1<sup>er</sup> août.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Agres-ton. — Dimanche vers onze heures du soir, les nommés Salvetat, Castan et E-capoulade, revenaient tranquillement en bicyclette de la fête de Salviac, lorsqu'arrivés à 800 mètres de Pont-Carral ils furent assaillis par sept ou huit individus qui, à coups de pierres et de bâtons, leur firent des blessures assez graves. Aucune raison ne faisait prévoir cette agression et ce n'est qu'à l'arrivée d'une voiture qui effraya les agresseurs que nos jeunes gens durent leur salut, car les coups et les menaces leur faisaient prévoir un triste sort.

Plainte a été déposée contre certains individus de la commune de Saint-Aubin que les victimes ont cru reconnaître.

#### Gramat

Fêtes des courses. — Le comité d'organisation des fêtes des courses nous informe qu'il organise pour le lundi 2 août un grand concours d'accordéons ; des prix en espèces nombreux et importants seront distribués aux lauréats.

Se faire inscrire jusqu'au moment du concours chez M. Léon Bouquillon, trésorier de l'Orphéon.

M. Bouquillon indiquera aux concurrents l'heure et le lieu du concours.

#### Salviac

Perception. — M. Nouallet, percepteur à Salviac, vient d'être promu de la troisième à la seconde classe. Toutes nos félicitations.

Nos fêtes. — Les fêtes des 24, 25 et 26 juillet se sont déroulées au milieu de la joie générale. Pas d'accidents ni d'accidents à signaler. Un instant le temps a semblé orageux, mais dame Nature a bien voulu nous faire bénéficier d'une température clémente ce qui a fortement contribué au franc succès de nos fêtes.

Dès le samedi soir, la ville était en liesse, une affluence considérable de gens venus de tous côtés se pressaient dans les différents quartiers ; toute la colonie salviacoise habitant Paris était là.

Tous nos éloges aux brillantes Sociétés de musique de Gourdon, Daglan et Salviac, qui ont pris part au festival musical.

Des concerts eurent lieu sur divers points de la ville, sous de frais ombrages, on goûta les plaisirs de l'ouïe.

Le feu d'artifice eut quelques ratés, mais il fut néanmoins intéressant ; le bal populaire sous la Halle eut le succès le plus complet.

Le lundi les fêtes continuèrent par les jeux et les courses. Comme attraction les balangroies toujours redemandées, le manège de bicyclettes qui fit la joie des enfants et même des parents.

Somme toute, bonnes journées, où régna une franche gaieté.

# LA PHOSPHODE

est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors

(Voir aux annonces)

## VARIÉTÉS

### POUR LES CAMPAGNES

A cette même place, il y a quelques deux ans, nous dénoncions le mal, dont souffraient nos campagnes et nous constations alors que c'était cette stabilité, cette immuabilité, cette solide assiette de la population rurale qui avaient, pendant de longs siècles, fait la force de notre pays. Nous pensions que la solide attache au sol faisait l'indéracinable vigueur de la race et que c'est à la robustesse de son paysan que cette même race dut sa propre vigueur.

Et par suite du rôle et de l'importance que nous accordions aussi à la vitalité indispensable de nos campagnes, nous recherchions les causes de l'exode rural qui semblait, surtout dans la dernière partie du dernier siècle, prendre des proportions de plus en plus inquiétantes.

Et pour nous cette désertion de la campagne française était le plus souvent favorisée par la loi, puisque vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les statistiques indiquaient que les ventes de biens par saisies immobilières, c'est-à-dire les ventes forcées de propriétés rurales, surtout de petites propriétés, atteignaient le chiffre énorme de 14.000 par an ! 14.000 ! Autant de foyers détruits, par conséquent autant de familles déracinées, autant de groupes ruraux réduits à l'existence inférieure de colons ou jetés dans les grandes villes et exposés dès lors à toutes les tentations et à toutes les déchéances ! Nous parlions encore d'autres statistiques publiées par le ministère de la justice, montrant que malgré la diminution des frais de justice ces frais absorbaient encore et au delà, pour les petites propriétés, la valeur de l'immeuble, puisqu'il était établi que la vente d'un lot de 500 francs et au-dessous donne lieu à 106 francs de frais pour 100 francs, que la vente d'un fond de 500 à 1.000 francs exige 42 francs de frais pour 100 francs, tandis qu'un domaine de 10.000 francs vendu par licitation, n'occasionne plus que 2 fr. 50 de frais pour 100 fr.

Et la situation pitoyable de la petite propriété ressortait ainsi nettement de toutes ces considérations. Nous réclamions dès lors un remède efficace au législateur et nous enregistrons déjà les tentatives faites par MM. Vacher, Lemire et Mougeot.

Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir annoncer aux populations rurales que l'idée a fait son chemin depuis ces timides tentatives et qu'en fin elles viennent de recevoir sur ce point satisfaction avec la loi que M. Ruau vient tout récemment de faire adopter par les Chambres.

Cette loi que nous désirions ardemment, vient de créer le bien de famille insaisissable. Elle s'applique évidemment aux habitants des villes comme à ceux des campagnes, mais nul doute que son auteur et tous ceux qui ont travaillé à la faire aboutir, n'aient eu surtout en vue les artisans, les agriculteurs, tous ceux qui touchent de près à la terre qu'ils fécondent et à laquelle ils demeurent sincèrement, fidèlement attachés en dépit de l'avenir borné, de la sécurité restreinte, de l'existence modeste, précaire même qu'elle leur réservait.

Nous n'avons pas à entrer dans les détails de cette bienfaisante loi. Une large publicité du texte dans les études de notaires, dans les greffes, dans les mairies, portera suffisamment à la connaissance des intéressés cette réforme si attendue.

Nous nous plaignons seulement à relever que désormais le petit et brave cultivateur peut reprendre courage. Il pourra se constituer un moyen minimum d'existence.

Certes la valeur totale du bien de famille ne pourra pas dépasser 8.000 fr., mais toute latitude est laissée au constituant pour adapter ce bien aux circonstances de temps, de lieu, aux exigences et aux besoins en face desquels il se trouvera. Ainsi ce bien qui ne deviendra plus la proie de l'huissier, ne sera pas pour le paysan ce qu'il sera pour l'ouvrier des villes, qui ne possède que des meubles ou des outils professionnels. Soit au point de vue de l'exploitation de ce bien et de la plus-value qui peut s'en suivre, soit au point de vue successoral, la loi reste souple dans toutes ses dispositions et vient renforcer encore la loi de 1906 sur les habitations à bon marché.

L'humble, laborieux et honnête travailleur ne se verra plus expulsé de cette maison à laquelle il est ratta-

ché par tant de souvenirs et d'affections. La petite propriété rurale ne sombrera plus et nous ne verrons plus l'exaspérante situation du paysan qui, malgré son désir de faire honneur à ses affaires, malgré son acharnement à sa tâche dure et monotone assistait découragé, vaincu au démembrement graduel du lopin de terre que lui avaient légué ses pères.

Et nous ne pouvons pas ne pas reconnaître la haute portée morale de cette réforme profondément humaine et populaire. Ce lien étroit mais de pur sentiment qui unissait jusqu'ici le paysan à sa terre, va donc prendre toute la vigueur d'une réalité tangible. Les populations rurales ne vont plus songer à abandonner le sol qui les vit naître. Comme le dit M. Raymond Duguy : « Plus le sol de la France sera cultivé, même dans l'étroit espace des jardins ouvriers, plus la France sera aimée, plus elle sera peuplée, plus elle sera forte. La valeur de la propriété foncière augmentera, provoquant dans les campagnes au profit du prolétariat, une plus active circulation des capitaux, plus de travail et plus de bien-être ».

Devant la reconfortante perspective que cette nouvelle loi ouvre dès maintenant sur nos campagnes jusqu'ici trop délaissées, les populations rurales ne sauraient trop se souvenir que cette réforme régénératrice est l'œuvre d'un gouvernement républicain qui ne poursuit pas d'autre but que celui de relever la situation de nos campagnes, de favoriser l'agriculture en faisant bénéficier de tous les principes nouveaux de mutualité, de solidarité, de protection qui semblent de plus en plus inspirer notre législation moderne.

## Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1913<sup>e</sup> livraison (31 Juillet 1909).

Le dernier des Castel-Magnac, par H. de Charlien. — L'âne prospecteur des mines, par L. Viaton. — Le Cinématographe appliqué à la tactique, par Frédéric Dillaye. — Carmontelle, par Marc Barry. — L'oncle Million, par Julie Borius. — Animaux bizarres, l'Echidne, par P. Vincent.

Abonnements, France : Un an, 25 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 74, Paris.

## Bulletin Financier

Paris, 28 Juillet.

Le marché a été lourd et inactif, fâcheusement influencé par les nouvelles reçues d'Espagne et par la mauvaise tenue du Rio.

Le groupe espagnol se montre particulièrement faible. L'Extérieure perd encore aujourd'hui 75 centimes à 95,30.

La Rente française fléchit à 97,70. Les fonds russes sont lourds. Le 3 0/0 1891 recule à 74,50, le 1896 à 73,50, le 5 0/0 1906 à 102,30, le 4 1/2 1909 à 96 et le consolidé à 89,65.

Nos Etablissements de crédit sont moins bien tenus. La Banque de Paris se négocie à 1622, le comptoir d'Escompte à 746, le crédit Foncier à 755, le crédit Lyonnais à 1265 et la Société Générale à 672.

Dans le groupe des chemins français, le Nord s'inscrit à 1680 et l'Ouest à 935. Les obligations 5 0/0 ou de chemins de fer de la Côte Orientale de l'Uruguay se traitent à 465,50.

L'obligation de 500 francs 5 0/0 de la Compagnie française des chemins de fer de l'Equateur est demandée à 425.

**Zig-Zag**  
LE MEILLEUR  
PAPIER à CIGARETTES

Conseil du Docteur  
Après chaque Repas prenez une  
**FRANCISCAINE**  
Jaune ou Verte  
Seule Concessionnaire : H. RICHÉ & Co - Cahors (Lot).

## A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

# LES RÉPROUVÉS

Par CH. BERNARD-DEROSNE

III  
La maison Dunbar, Dunbar et Balderby

Il était faible et ses mains continuellement agitées par un tremblement nerveux. Deux fois déjà il avait eu une attaque de paralysie, et il savait qu'elle la troisième arriverait, elle lui serait fatale.

Il n'avait cependant pas grand peur de la mort, car sa vie avait été sans plaisirs et s'était écoulee au milieu d'un travail continu et monotone que n'avaient allégé ni les joies d'un intérieur, ni les distractions de la société.

Ce n'était pas un mauvais homme, car il était honnête, consciencieux, industrieux et persévérant. Il habitait un pauvre logement dans une étroite allée, près de la banque, et il assistait deux fois par dimanche aux offices.

A sa mort, il espérait être enterré sous les dalles de l'église Saint-Botolph

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

et se trouver à proximité de l'or dans les caves de la Banque.

Les trois hommes s'étaient réunis dans ce bureau particulier, après les heures de travail, pour s'y entretenir, malgré la chaleur de la soirée, d'un événement assez important : la réception de Henri Dunbar, le nouveau chef de la maison.

Cet Henri Dunbar était absent de l'Angleterre depuis trente-cinq ans, et aucun des employés actuels de la banque, à l'exception de Sampson Wilmot, ne l'avait jamais connu.

Il était parti pour Calcutta trente-cinq ans auparavant, et depuis lors il y avait toujours été employé dans la succursale de la banque, d'abord comme commis, et puis comme chef et directeur. Il avait été envoyé dans l'Inde à la suite d'une grande faute commise dans sa jeunesse.

Il avait fait un faux. Il avait, ou plutôt un employé, son complice, avait contrefait la signature d'un jeune homme de grande famille, officier comme Henri Dunbar et dans le même régiment, et il avait livré à la circulation de faux billets dont le total s'élevait environ à trois mille livres sterling.

Ces billets furent repris et remboursés par les chefs de la maison. Percival Dunbar paya volontiers trois mille livres pour que son fils ne fût pas déshonoré. Ce qui aurait été un crime chez un homme plus pauvre, fut envisagé

comme une erreur seulement chez l'élégant cornette de dragons, qui avait perdu de l'argent aux courses et avait mieux aimé devenir faussaire que de ne pas payer une dette de jeu.

Son complice, l'homme qui avait à cette époque fabriqué les fausses signatures, était le frère cadet de Sampson Wilmot, auquel on avait donné, quelques mois auparavant, un emploi de facteur dans la banque.

Ce frère était un garçon de dix-neuf ans, encore presque un enfant, insouciant et susceptible de subir facilement l'influence de l'élégant soldat qui avait besoin de ses services.

L'homme qui escompta les billets, découvrit facilement qu'ils étaient faux, mais il comprit que l'argent ne serait pas perdu.

Lord Adolphus Vanlorme était le client de la maison Dunbar et Dunbar ; les escompteurs surent que sa signature était fautive, mais ils surent aussi que la signature du tireur, Henri Dunbar, était vraie.

MM. Dunbar ne se souciaient pas de voir l'héritier de leur maison au banc des accusés.

Il n'y eut donc pas de saisie, pas de scandale, pas de poursuite.

Les billets furent soldés, mais le brillant jeune officier se vit contraint de vendre sa commission et de recommencer une nouvelle carrière en qualité de

dernier commis dans la maison de banque de Calcutta.

Ce fut une terrible mortification pour l'orgueilleux jeune homme.

Les trois hommes, réunis dans la paisible salle, sur le derrière de la Banque, par cette brûlante soirée d'août, causaient entre eux de cette vieille histoire.

— Je n'ai jamais vu Henri Dunbar, dit Balderby ; car, ainsi que vous le savez, Wilmot, je n'entrai dans la maison que dix ans après son départ pour l'Inde ; mais j'ai entendu faire allusion à cette histoire parmi les commis à l'époque où j'étais commis moi-même.

— Je ne suppose pas, Monsieur, que vous l'avez entendu raconter telle qu'elle se passa, répondit Wilmot, tenant dans ses mains tremblantes, une vieille tabatière en corne et un mouchoir en coton rouge ; et je ne crois pas que personne, excepté moi, sache la vérité. Je m'en souviens aussi bien que si cela était arrivé hier, mieux même que de bien des choses qui se sont réellement passées hier.

— Contez-nous donc le fait, Sampson, dit Balderby ; puisque Henri Dunbar est attendu ici dans quelques jours, il vaut autant que nous sachions ce qu'il y a de vrai dans cette histoire. Nous pourrions savoir ainsi quel espèce d'homme est notre nouveau chef.

— Oh ! certainement, Monsieur, cer-

tainement, reprit le vieux commis. Il y a trente-cinq ans, oui, trente-cinq ans ce mois-ci, que tout cela eut lieu, M. Henri Dunbar était alors un très beau jeune homme, très beau, très aristocratique, un peu hautain dans ses manières envers les étrangers, mais affable et ayant son franc parler avec ceux qui lui plaisaient.

Il était très extravagant dans toutes ses actions, généreux et prodige de son argent, mais emporté et volontaire. Il n'est pas très étonnant qu'il fut ainsi, car il était fils unique ; il n'avait ni frère ni sœur pour l'arrêter dans ses écarts ; et son oncle Hugues, qui approchait de la cinquantaine, ne devant pas se marier, Henri se considérait comme l'héritier d'une immense fortune.

— Et il commença sa carrière par semer tout l'argent qu'il put avoir, n'est-ce pas, dit Balderby.

— Oui, monsieur ; son père était très libéral envers lui ; mais, quelque argent

qu'il lui donnât, M. Percival Dunbar ne pouvait empêcher son fils d'avoir des dettes de jeu et de perdre de fortes sommes aux courses. Le régiment de M. Henri était en garnison près de Londres, et le jeune homme venait très souvent dans les bureaux, quelquefois même deux ou trois fois par semaine, et je pense que chaque fois qu'il venait, c'était pour chercher de l'argent ou en demander. Ce fut en faisant ces visites qu'il rencontra mon frère, qui était un beau garçon, oui, aussi beau et aussi distingué que le jeune cornette lui-même, car le pauvre Joseph (c'est le nom de mon frère, Monsieur) avait reçu une éducation qui n'était pas en rapport avec sa position. Il était le favori de ma mère et de quinze ans plus jeune que moi. M. Henri remarqua Joseph et causait avec lui d'habitude en attendant de voir son oncle ou son père.

(A suivre)

## Chemin de fer d'Orléans

### EXCURSION EN ANGLETERRE

Visite des Marchés anglais et des principales villes anglaises

A la suite de demandes qu'elle a reçues de différents côtés, la C<sup>ie</sup> du Nord, d'accord avec la C<sup>ie</sup> d'Orléans, organise un voyage en Angleterre destiné à tous ceux que la vente, dans ce pays, des produits agricoles français, intéresse. Ce voyage comprend la visite des marchés de produits agricoles de Londres et, au grés des excursionnistes, de Hull, Newcastle, Edinbourg, Glasgow, Liverpool, Manchester.

Le départ est fixé au Jeudi 5 Août par le service quittant Paris-Nord à 8 h. 20 m.

Pour renseignements et programme détaillé, s'adresser selon le point de départ, au Chef des Services Commerciaux de la Compagnie du Nord, 13, rue de Dunkerque (10431) et au Chef du Bureau du Trafic-Voyageurs de la Compagnie d'Orléans, 1, Place-Valhubert.

### Services rapides Paris-Luchon

La Compagnie d'Orléans, vient de rétablir entre Paris et Luchon, ses services rapides qui sont assurés, à l'aller, par les trains partant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. soir et 8 h. 35 soir et arrivant à Luchon à 9 h. 4 matin et midi 17 ; au retour, par les trains quittant Luchon à 8 h. 15 matin, 5 h. 3 soir et 8 h. 45 soir pour arriver à Paris-Quai-d'Orsay à minuit 9, 8 h. 56 matin et 10 h. 41 matin.

Les trains rapides de 7 h. soir du Quai-d'Orsay et 8 h. 45 soir de Luchon comprennent des Wagons-Lits au dernier modèle, contenant des compartiments de salons-lits, de lits et de couchettes entre Paris et Luchon et vice-versa.

Les express de 8 h. 35 soir du Quai-d'Orsay et de 5 h. 3 soir de Luchon comprennent également des Wagons-Lits de Paris à Toulouse et retour.

Suppléments de Paris à Luchon :  
1<sup>o</sup>. — Compartiments à trois lits dits salons lits avec cabinet de toilette et water closet particulier. . . . . 48 fr. »  
2<sup>o</sup>. — Compartiments à 2 lits. . . . . 31 fr. 75  
3<sup>o</sup>. — Place de couchette. . . . . 16 fr. »

Ces places peuvent être retenues à l'avance en s'adressant aux gares de Paris-Quai d'Orsay et de Luchon, dans les principaux bureaux de ville de la Compagnie d'Orléans, aux Agences de la Compagnie des Wagons-Lits et dans les principales gares du parcours.

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz les 5, 11, 14, 21, 25 et 28 Août 1909.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3<sup>e</sup> classe, seront mis en marche les 5, 11, 14, 21, 25 et 28 Août prochain au départ de Neussargues et de Vie-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après. Le retour individuel des voyageurs

qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR)  
Gares comprises entre Figeac (inclus) et La Capelle-Viescamp (inclus). . . . . 32 f. 10  
Gares comprises entre St-Denis-près-Martel et Arvant (inclus), Neussargues (inclus) et Condat-St-Amandin (inclus). . . . . 31 f. 10  
Gares comprises entre Niendaun-St-Victor (inclus) et Vandes (inclus). . . . . 28 f. 10  
Gares comprises entre Lagrauc (inclus) et Savennes-St-Etienne-aux-Clos (inclus), Riom-ès-Montagnes (inclus) et Bort. . . . . 27 f. 10  
Gares comprises entre Clermont-Ferrand (inclus) et Giat (inclus), Le Mont-Dore (inclus) et Laqueuille, Sornac-St-Rémy, Usseil, Les Rosters d'Egletons (inclus) et Eygurande-Merlines. . . . . 26 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et, d'autre part, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 5 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place. Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

## A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS  
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

## L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris  
Lauréat de l'École Dentaire de France  
Successeur de BAKER  
10, Rue du Lycée  
À côté de l'Hotel de l'Europe (de 9 à 5 heures)  
Travail parfait et entièrement garanti  
Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

## Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région  
LA MIEUX APPROVISIONNÉE  
LA MIEUX ORGANISÉE  
Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris  
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot  
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE  
jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile.

Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

PHOSPHIODE  
à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :  
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants  
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires,  
Toux opiniâtre, Furoncles, etc.  
Prix du fl. : 2 fr. au lieu de 3,50 ; le litre : 4,50 au lieu de 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical  
ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.  
« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.  
« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.  
« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.  
« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.  
« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.  
« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

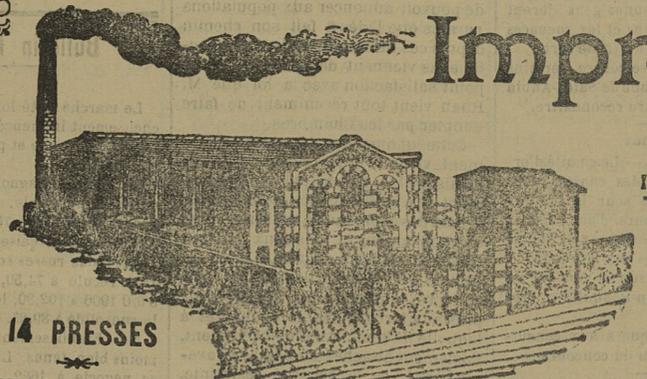
Docteur ORTEL,  
de la Faculté de Médecine de Paris, à Boulevard Ornano, Paris.  
Laboratoire de la PHOSPHIODE  
et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS  
Dépôt dans toutes les Pharmacies

# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

**IMPRIMEUR :**

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Neuchâtel  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue  
du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
des Associations des Anciens Elèves :  
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,  
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,  
du Lycée Fénelon et du Lycée Rolland  
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.



**14 PRESSES**  
INSTALLATION  
A vapeur et à l'électricité.

**OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)**

**BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES**

**CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS**

**Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres**

**TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS**

**Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès**

**CARTES DE VISITE**

**PRIX MODÉRÉS**